



Documents perdus par avocat

Par **jurilover**, le **02/11/2013** à **21:08**

Bonsoir,

J'aurais souhaité connaître les recours contre un avocat qui dit avoir "égaré" les documents que je lui avais remis.

Ces documents m'indentifient et contiennent évidemment, outre les informations relatives au dossier en cours, un grand nombre d'informations sur ma vie privée (fiche de paie, copie de carte d'identité, de bail...)

Cet avocat ne m'a toujours pas notifié par écrit du fait qu'il avait perdu ces pièces, et m'avait initialement indiqué les avoir laissé à l'étranger, avant de changer peu à peu de version.

Puis-je me retourner contre lui si je suis prochainement victime d'une usurpation d'identité ?

Puis-je également lui réclamer la somme que je vais devoir déboursier pour redémarrer l'étude de mon dossier auprès d'un autre avocat, ce premier avocat ayant à mon avis perdu toute crédibilité?

Pour terminer, j'ai lu sur plusieurs forums que le Bâtonnier étant élu parmi les avocats, je ne pouvais attendre grand chose d'une saisine de celui-ci...

En vous remerciant par avance,

J.

Par **pseudozut**, le **02/11/2013** à **22:38**

bonsoir,

demandez un courrier confirmant la perte de vos documents

ensuite faites un courrier au batonnier avec copie de ce courrier

bonne soiree

Par **jurilover**, le **02/11/2013** à **22:41**

Merci pour votre réponse Pseudozut. Je vais suivre votre conseil.

Bonne soirée!

J.